



Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu 10.37-42.

En ce temps-là, Jésus disait à ses Apôtres : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui aime son fils ou sa sœur plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi. Qui a trouvé sa vie la perdra ; qui a perdu sa vie à cause de moi la gardera. Qui vous accueille m'accueille ; et qui m'accueille accueille Celui qui m'a envoyé. Qui accueille un prophète en sa qualité de prophète recevra une récompense de prophète ; qui accueille un homme juste en sa qualité de juste recevra une récompense de juste. méconnus, humiliés. (...) »

« Qui vous accueille m'accueille ; et qui m'accueille accueille Celui qui m'a envoyé ». Il me semble que cette phrase vise à fortifier les apôtres, comme s'il leur disait : « Tenez bon ». Tous ces risques courus pour l'Évangile vous rapprochent de moi et de mon Père ».

« Qui accueille un prophète en sa qualité de prophète recevra une récompense de prophète ; qui accueille un homme juste en sa qualité d'homme juste recevra une récompense d'homme juste. Et celui qui donnera à boire, même un simple verre d'eau fraîche, à l'un de ces petits en sa qualité de disciple, amen, je vous le dis : il ne perdra pas sa récompense ». A première vue, nous voilà en plein dans une optique de récompense, de donnant-donnant ; mais non, car nous ne sommes pas dans le domaine de l'ivoire ; puisqu'en amour on ne compte pas. Ce que Dieu nous donne n'est pas quantifiable ; c'est du domaine de l'être. C'est la vie éternelle, c'est-à-dire la vie dans son intégrité. Tous les saints témoignent d'une qualité de bonheur, plus d'une quantité de biens. Et même, humblement, ceux qui vivent une véritable relation d'amour, laquelle elle soit, savent que l'ivoire compte peu en regard de la profondeur des sentiments, la communication entre les êtres. Jésus en dit lui-même un peu plus loin : « Quiconque aura laissé maisons, frères, sœurs, père, mère, enfants ou champs, à cause de

Jésus exprime ici la conscience qu'il a de la persécution qui l'attend, lui et tous ceux qui prendront sa suite. Car, si les disciples vont au bout du témoignage, ils courront inévitablement le risque de se heurter aux autorités. Il leur faudra accepter d'être

Et celui qui donnera à boire, même un simple verre d'eau fraîche, à l'un de ces petits en sa qualité de disciple, amen, je vous le dis : non, il ne perdra pas sa récompense. »

mon non, recevra beaucoup plus et, en partage, la vie éternelle. »

Saint Paul exprime cette expérience : « Toutes ces choses qui étaient pour moi des gains, je les ai considérées comme des pertes à cause du Christ. Mais oui, je considère que tout est perte en regard de ce bien suprême qu'est la connaissance de Jésus-Christ le Seigneur... Il s'agit de le connaître, lui, et la puissance de sa résurrection, et la communion à ses souffrances, de devenir semblable à lui dans sa mort, afin de parvenir, s'il est possible, à la résurrection d'entre les morts. Non que j'aie déjà obtenu tout cela ou que je sois devenu parfait ; mais je m'élanche pour tâcher de le saisir parce que j'ai été saisi moi-même par Jésus-Christ. » (Phi 3, 7...12).

« Etre saisi par le Christ » comme dit Saint Paul, voilà l'enjeu vital. Et c'est cela, peut-être, le lien entre toutes ces phrases de Jésus : « Etre saisi par le Christ » comme un feu intérieur qui inspire tous les renoncements exigés par la fidélité à l'Évangile ; le renoncement aux affections, à la consistance, à l'ivoire... On entend ici résonner les Beatitudes : « Heureux êtes-vous lorsque l'on vous insulte, que l'on vous persécute et que l'on dit fausseté contre vous toute sorte de mal à cause de moi. Soyez dans la joie et l'allégresse car votre récompense est grande dans les cieux. »

Marie-Noëlle Thabut, (Cer'fit)



Trad. AELF

Question de Foi >>>

LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE

PREMIER CHAPITRE : Le dessin d'amour de Dieu pour l'humainité

IV. DESSEIN DE DIEU ET MISSION DE L'ÉGLISE

a) L'Église, signe et sauvegarde de la transcendance de la personne humaine

50. L'Église se place concrètement au service du Royaume de Dieu avant tout en annonçant et en communiquant l'Évangile du salut et en constituant de nouvelles communautés chrétiennes. En outre, elle sert le « Royaume quand elle répand dans le monde les "valeurs évangéliques" qui sont l'expression du Royaume et aident les hommes à accueillir le plan de Dieu. Il est donc vrai que la réalité commencée du Royaume peut se trouver également au-delà des limites de l'Église, dans l'humanité entière, dans la mesure où celle-ci vit les "valeurs évangéliques" et s'ouvre à l'action de l'Esprit qui souffle où il veut et comme il veut (cf. Jn 3, 8) ; mais il faut ajouter aussitôt que cette dimension temporelle du Royaume est incomplète si elle ne s'articule pas avec le Règne du Christ, présent dans l'Église et destiné à la plénitude eschatologique ». Il en découle, en particulier, que l'Église ne se confond pas avec la communauté politique et n'est liée à aucun système politique. La communauté politique et l'Église, chacune dans son propre domaine, sont en effet indépendantes et autonomes l'une de l'autre et sont toutes deux, bien qu'à des titres divers, « au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes ». Il est même possible d'affirmer que la distinction entre religion et politique et le principe de la liberté

religieuse constituent une acquisition spécifique du christianisme, d'une grande importance sur le plan historique et culturel.

51. À l'identité et à la mission de l'Église dans le monde, selon le projet de Dieu réalisé dans le Christ, correspond « une fin salvifique et eschatologique qui ne peut être pleinement atteinte que dans le siècle à venir ». C'est précisément pour cela que l'Église offre une contribution originale et irremplaçable, avec une sollicitude qui la pousse à rendre plus humaine la famille des hommes et son histoire et à se poser comme rempart contre toute tentation totalitaire, en montrant à l'homme sa vocation intégrale et définitive.

Par la prédication et l'Évangile, la grâce des sacrements et l'expérience de la communion fraternelle, l'Église quert et élève « la dignité de la personne humaine, en affermissant la cohésion de la société et en procurant à l'activité quotidienne des hommes un sens plus profond, la pénétrant d'une signification plus haute ». Sur le plan des dynamiques historiques concrètes, l'avènement du Royaume de Dieu ne se laisse donc pas saisir dans la perspective d'une organisation sociale, économique et politique définie et définitive. Il est plutôt manifesté par le développement d'une socialité humaine, qui est pour les hommes ferment d'une réalisation intégrale, de justice et de solidarité dans l'ouverture au transcendant comme terme de référence pour leur réalisation personnelle et définitive.

Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église.

Vie paroissiale >>>

Calendrier des messes 2017-2018

fête et bénédiction du village, et messes bi-annuelles

		2018	
08/07	18h00 Saint-Félix	17/09	11h15 Le Cabanial
09/07	11h15 Le Faget	24/09	11h15 Juzes
16/07	11h15 Montécut	30/09	18h00 La Pastourie
22/07	18h00 Roumès	01/10	11h15 Francarville
23/07	11h15 Mourvilles-Htes 16h30 Mascarville	07/10	18h00 Beauville
30/07	11h15 Albias 16h30 La Jalabertie	08/10	11h15 Prunet
05/08	11h15 Cambiac	15/10	11h15 Nogaret
06/08	11h15 Dreuilhe	28/10	18h00 Segreville
13/08	11h15 Vaudreuille	29/10	11h15 Le Falga
15/08	18h00 Caraman	04/11	18h00 Vendrine
18/08	18h00 Vauré	05/11	11h15 Roumès
19/08	18h00 Bourg-SB	18/11	18h00 Belesfa
20/08	11h15 Maurens 11h15 Saint-Julia	19/11	11h15 La Salvétat
26/08	18h00 Loubens	26/11	11h15 Le Faget
27/08	11h15 Saint-Pierre de L	03/12	11h15 Albias
02/09	11h15 Roques 18h00 Le Vaux	09/12	18h00 Mourvilles-Htes
03/09	11h15 Caragoudes	10/12	11h15 Mascarville
09/09	18h00 Cadenac	16/12	18h00 Graissens
10/09	09h00 Auriac 09h30 Pressevill	17/12	11h15 Juzes
16/09	11h15 Aurin (Saint-André)	25/12	11h15 Saint-Sernin
		22/04	11h15 Aurin (Saint-André)

Église Sainte-Apollonie 2017

- 22 Juillet  
- 19 Août (fête)  
- 21 Octobre

Messe pour les nourrissons, les enfants à naître, et leurs familles, à 11h15, le 3e Samedi du mois.

Pèlerinages 2017

Lundi 28 Août : Lourdes - Pèlerinage Diocésain  
- Jeudi 5 octobre : Lourdes - Pèlerinage du Rosaire  
- Dimanche 15 octobre : Saint-Bertrand de Comminges

Renseignements et inscriptions pendant les pèlerinages et au 05.61.83.53.70

Groupes de vie Chrétienne Rencontres mensuelles

1er lundi à 14h30 Rencontre du MCR Revel  
1er lundi à 10h30 Focolari à Aurac  
3e lundi à 14h30 Franciscaine Revel  
4e lundi à 14h30 Action Catholique des milieux Indépendants  
(Contact : Jeanne Grimaldi 05.61.83.54.42)

Pense pas bête >>>

SAMEDI

18h00	Aurfac (jours pairs)	Lanta (jours impairs)
-------	----------------------	-----------------------

DIMANCHE

9h00	Saint-Félix (jours pairs)	Bourg-Saint-Bernard (jours impairs)
9h30	Préserville semaine 1 (à partir du 1er septembre semaine 2)	Saint-Julia Semaine 2 (à partir du 1er septembre semaine 3)
10h45	Revel	De-Lages Semaine 3 (à partir du 1er septembre semaine 4)
11h15	Revel	Montégut-Lauragais Semaine 4 (à partir du 1er septembre semaine 1)
18h00	Revel	Revel

Fêtes et messes bi-annuelles Caraman

Sermos Évangelique des Malades (SEM)

"J'étais malade et vous m'avez visité" (Mt 25, 35), 07 68 45 44 50

Carnet

Du 02 au 09 juillet 2017

Baptême

Roxanne ANDRIEU (02/07 Revel)  
Maylene ANDRIEU (02/07 Revel)  
Séna DICRET-KESTELYN (08/07 Caraman)  
Lil-Jeanne BACOU (08/07 Caraman)  
Léandre LIVERDURE (08/07 Caraman)  
JRS ASSOUAN CALITRYNA (15/07 Dreuilhe)  
Fatima DE LACHABENDE (16/07 St-Pierre de Leges)  
Maja FLEURY (16/07 Montécut)  
Omer LUDIS (22/07 Caragoudes)  
Madelaine LEBOURG (29/07 Maurens)  
Lucia DEHAMO LABROJA (29/07 Maurens)  
Julies PASTRE (29/07 Maurens)

Mariages

Cédric NATHAN-Julie LOUIS (08/07 Préserville)  
Ludovic ELBERODE-Monique SEGAPELAIN (08/07 Falga)  
Guillaume JAY-Cécile AUSSENAC (08/07 Revel)  
Fabien MONTURY-Séphanie DELLE (15/07 St-Pierre L.)  
Hugues GELI-François FARGUES (15/07 Saint-Julia)  
Laura ALEGRI-Fabien BECQUE (22/07 Revel)  
Thomas BLANDIN-Dominique LASSALLETTTE (22/05 Revel)

Intentions de Messe

Famille VIALADE-VILLOTE (01/07 Lanta) +  
Henri ARDANT (01/07 Lanta) +  
Marie-Joséphine MAUDET (01/07 Lanta) +  
Famille FABRE-DALENC-AURIOU (02/07 Revel) +  
Famille CHAULTARD-TEISSIERE (02/07 Revel) +  
Famille RUECH (02/07 Revel) + et V  
Roseline GIL (02/07 Revel) +  
Famille BOUSSOU (02/07 La Salvétat) +  
Famille GAZETS (02/0 La Salvétat) +  
Marie-Thérèse FUZES (02/07 Caraman) +  
Famille MILLER (04/07 Le Cabanial) +  
Défunts du Foyer-Soleil (04/07 Foyer-Soleil) +  
Famille LBRALOTO (05/07 Revel) +  
Gaston DANYDE et sa famille (06/07 Caraman) +  
Euse CASTRANET (06/07 Hôpital) +  
Patrick BARRASTE (07/07 Hôpital) +  
Amica de Pangarone (08/07 Ecole) +  
Généralie BRITHOUVALEX (09/07 Revel) +N  
Famille RUECH (09/07 Revel) + et V  
Famille ALGAM-SH-CHEH (09/07 Le Faget) +

Prière mensuelle des Défunts

Dimanche 30 Juillet 2017

Madeleine ROLGÈRE  
Marie-Claire TOFFOLON  
Aline MELET

Chaque dernier dimanche du mois, prière mensuelle des défunts à 10h45 Revel et 18h00 Caraman.



- Offrandes indicatives :

Messe : 17 E, Quêtes ordinaires : 5 E  
Baptême, Mariage, Sépultures : de 120 à 150 E.  
Bénédiction des Maisons : 20 E

- Horaires indicatifs :

Baptêmes : (S'inscrire 3 mois à l'avance) le dimanche 12h-12h15 le samedi 11h.  
Mariages : (S'inscrire 1 an à l'avance) 14h45 - 16h15.

Sépultures :

Tous les jours, 10h30, 13h45, 15h30.  
Sauf le lundi, 15h30, et le samedi, 11h00.

Pas de Sépulture les dimanches et fêtes.

Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église.